

**BPJEPS éducateur sportif mention Judo-Jujitsu****Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE  
Stéphanie PROUTEAU  
05.56.84.48.10  
stephanie.prouteau@creps-bordeaux.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier  
Tests  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

Pour accéder à la formation BPJEPS Judo-Jujitsu les étapes sont les suivantes : 1 - Conditions d'éligibilité à l'entrée en formation (Exigence préalables à l'entrée en formation). Etre âgé de 18 ans dans l'année de formation. Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu de moins de 3 mois Attestation du 1er Dan Judo-jujitsu : vous pouvez y accéder via Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) Cette étape correspond à la saisie de votre dossier d'inscription en ligne et la transmission des pièces. 2 - Réussir le cas échéant les épreuves de sélection complémentaires (Organisation sous conditions, voir rubrique N°2 pour plus de détails). IMPORTANT : votre entrée en formation sera actée sous réserve que vous ayez une structure d'alternance et un tuteur répondant aux exigences de la formation (voir exigences rubrique N° 6 Alternance).

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

Le titulaire du BPJEPS Judo-jujitsu est éducateur sportif, professeur de judo et enseigne en autonomie. - D'encadrer des groupes et conduire des actions d'animation en Judo-Jujitsu jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale. - D'encadrer individuellement et conduire des actions d'animation en Judo-Jujitsu jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale. - D'organiser et gérer des activités en Judo-Jujitsu. - De mettre en œuvre la préparation aux dans et grades équivalents du 1er au 4ème Dan. - De communiquer sur les actions de la structure. - D'assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique. - De participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités Judo-Jujitsu.

**Contenu et modalités d'organisation**

4 unités capitalisables (UC) réparties ainsi : UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE UC3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA MENTION JUDO JUJITSU JUSQU'AU 1ER NIVEAU DE COMPÉTITION FÉDÉRALE UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION JUDO JUJITSU POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1ER NIVEAU DE COMPÉTITION FÉDÉRALE

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

**Validation(s) Visée(s)**

**BPJEPS spécialité éducateur sportif mention judo-jujitsu - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00449373	du 09/09/2024 au 20/06/2025	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		Non éligible	